

Séance du conseil municipal tenue le 9 août 2005 dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum

2005-MC-R324 FÉLICITATIONS À MADAME DENISE CHABOT ET MONSIEUR DENIS CHARRETTE

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau organisait du 7 au 11 juillet 2005 la 5^e édition du concours national *Les merveilles de sable* réunissant des artistes de tout le Canada;

ATTENDU QUE Mme Denise Chabot et M. Denis Charrette, artistes de Cantley, y ont participé et ont brillamment remporté le titre dans la catégorie «*sculpteurs professionnels*»;

ATTENDU QUE Mme Chabot et M. Charrette ont, en plus, remporté le Prix des artistes, titre décerné à l'issue du vote des pairs concurrents;

ATTENDU QUE l'œuvre primée illustre une problématique environnementale et des questions de société particulièrement présentes dans les préoccupations de Cantley;

ATTENDU QUE ce faisant Mme Chabot et M. Charrette ont mis leur talent et leur inspiration au service de préoccupations citoyennes cruciales pour l'avenir de notre municipalité;

ATTENDU QUE Mme Chabot et M. Charrette contribuent effectivement au rayonnement de notre municipalité en se présentant aussi comme des Cantléennes et Cantléens aux concours et aux expositions auxquels ils participent;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU QUE ce conseil adresse au nom de la municipalité de Cantley ses sincères félicitations et toute son admiration à Mme Denise Chabot et M. Denis Charrette.

Adoptée à l'unanimité